

## IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2020

### AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE ÉTABLI EN 2021

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS

Retrouvez cet avis  
sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)  
Pour vos démarches,  
pas besoin d'original :  
il suffit de fournir une  
photocopie, vérifiable sur  
[impots.gouv.fr/verifavis](http://impots.gouv.fr/verifavis)

M LESCHNIK GUNTHER  
RES CHATEAU DE LA MICHAUDIERE  
91590 GUIGNEVILLE

#### Vos références

Numéro fiscal (C) : 1579794100297

Référence du document : 21 B0 6719072 18  
Adresse d'imposition au 01/01/2021 :  
RES CHATEAU DE LA MICHAUDIERE  
91590 GUIGNEVILLE

Numéro FIP 910 39 94 5546909789 3  
Numéro d'ordre : 1  
Date d'établissement : 26/04/2021

#### Somme qui vous est remboursée

36,00 €

**Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.  
Vous serez remboursé à l'été 2021.**

#### Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier sur  
[impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

 **Par téléphone**  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique  
« Contact »)

\* (service gratuit + coût de l'appel)

**Revenu fiscal de référence :** 16 110  
**Nombre de parts :** 1.0

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...) rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

*Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R\* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3<sup>e</sup> année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.*

*Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.  
Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.*

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2021

Détail des revenus	Déclar. 1	Total
Salaires.....	10879	
Autres revenus imposables.....	12317	
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup> .....	23196	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2320	
Pensions, retraites, rentes.....	358	
Abattement spécial de 10%.....	- 358	
Salaires, pensions, rentes nets.....	20876	20876
<b>Revenu brut global.....</b>		<b>20876</b>
<b>CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL <sup>10</sup></b>		
Pension alimentaire versée à enfants majeurs <sup>16</sup> .....		
<b>Total des charges déduites <sup>11</sup>.....</b>	<b>Montant déclaré</b>	<b>Montant retenu</b>
Abattement personnes âgées ou invalides.....	3542	3542
<b>Revenu imposable.....</b>		<b>16110</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>		663
Décote.....	- 479	- 1224
<b>IMPOT NET</b>		
Total de l'impôt sur le revenu net.....		184
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :</b>		
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>		
Impôt sur le revenu 2020 dû <sup>53</sup> :		184
Retenue à la source prélevée en 2020 par vos verseurs de revenus :.....	- 220	
<b>Solde d'impôt sur les revenus 2020 :.....</b>		<b>- 36</b>
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE.....		36
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.		
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>		
<b>Revenu fiscal de référence <sup>25</sup>.....</b>		<b>16110</b>
<b>PLAFOND EPARGNE RETRAITE</b>		
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :		
Plafond total de 2019.....	Déclar. 1 15810	
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE		

		RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE					
SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MAJEURS CELIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUELLIÉES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS

## AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2021

---

>>> Suite de votre avis

Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	3923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052
Plafond calculé sur les revenus de 2020.....	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2021.....	= 16062